

Excès de vitesses à Bourges : l'éducation est une solution.

11 septembre 2013

En matière de sécurité routière, Mon Cher Vélo demande
des recettes plutôt que des dépenses.

Dans son édition du 11 septembre, deux articles du Berry Républicain⁽¹⁾ & (2) traitaient des problèmes de vitesses excessives dont se plaignent les riverains de plusieurs quartiers et du manque d'efficacité des dispositifs utilisés par la mairie pour endiguer ses comportements.

Mon Cher Vélo demande que les excès de vitesses génèrent « des recettes plutôt que des dépenses » conformément au PDU d'Agglobus⁽³⁾. Le collectif de promotion du vélo qui défend également la place du piéton estime que la verbalisation des contrevenants est la seule solution viable et qui présente le double bénéfice de provoquer des recettes et d'éduquer les usagers.

La baisse des vitesses et leur contrôle sont les seules solutions durables aux risques routiers. Citons M. Poisle qui s'est, dans l'un des articles, exprimé en faveur du développement des Zones30 qui « *sont l'avenir dans une zone pavillonnaire* » dont la généralisation est un projet porté depuis deux ans par **Mon Cher Vélo**⁽⁴⁾.

Mon Cher Vélo est une association de défense des cyclistes quotidiens et de promotion de l'usage du vélo comme moyen de déplacement dans de bonnes conditions de fluidité et de sécurité à Bourges et dans tout le département du Cher.

- (1) <http://www.leberry.fr/cher/actualite/2013/09/11/les-nouveaux-ralentisseurs-des-coussins-berlinois-sont-critiques-1686612.html>
- (2) <http://www.leberry.fr/cher/actualite/2013/09/10/rue-de-seraucourt-la-vitesse-excessive-des-automobilistes-inquiete-1686092.html>
- (3) Plan de Déplacements Urbains > <http://www.pdu-agglobourges.fr>
- (4) <http://monchervelo.fr/les-zones-de-traffic-apaise/>

Contacts presse :

Adrien Lelièvre, Président de **Mon Cher Vélo** - 06 12 33 13 17